

M. l'Orateur: Je n'ai pas saisi la dernière partie de la question, qui était fort longue, mais je demanderais au député de l'inscrire au *Feuilleton*.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, voici ce que j'ai dit dans la seconde partie de ma question. Le ministre...

Des voix: Asseyez-vous!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Le député pose-t-il une autre question?

M. Fairweather: Non, c'est un truc.

M. Gray: Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je vous ai mal compris. Je croyais que vous m'aviez demandé de répéter la seconde partie de la question.

M. l'Orateur: Le représentant d'Essex-Ouest désire-t-il poser une seconde question?

M. Gray: Non, monsieur l'Orateur.

LA DÉFENSE NATIONALE

HALIFAX—CONGÉDIEMENT D'UN CUISINIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Le ministre a-t-il entendu parler du cuisinier civil, Lorne Edward Pace, qui compte douze ans d'états de service dans la marine canadienne et deux ans, en qualité de cuisinier civil, dans l'ARC, à Halifax, et qui a été congédié pour avoir subtilisé un gâteau de 50c.? Le ministre aurait-il l'obligeance de faire enquête à ce sujet...

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question, bien qu'importante, devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Regan: Je voudrais en traiter à dix heures, demain soir, monsieur l'Orateur.

LES POSTES

WINNIPEG—UTILISATION POSSIBLE DU SERVICE À DES FINS FRAUDULEUSES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si la chose exige une correction dans le *hansard*, mais en toute justice pour l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre et pour la Chambre, je crois devoir ajouter quelque chose à ma déclaration d'hier. Je répondais à une question que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre avait posée au sujet du prétendu

usage du service postal par une maison d'affaires de Winnipeg, qui aurait entraîné pour une victime des pertes financières très importantes. Après avoir donné la réponse...

L'hon. M. Churchill: A quelle page?

L'hon. M. Nicholson: Cela se trouve à la page 4282 du *hansard*. J'avais répondu à la question lorsque l'honorable député a posé la question complémentaire suivante:

N'a-t-on pas établi que la victime en ce cas a reçu par l'intermédiaire des postes la première invitation à entrer en relations avec cette société?

J'ai répondu:

Ce n'est pas ce qu'on me rapporte, monsieur l'Orateur.

Après avoir lu la réponse, j'ai décidé que j'aurais dû dire—et je veux faire disparaître tout doute à cet égard, en toute justice pour l'honorable représentant—que je ne savais pas si elle avait reçu la première invitation par la poste: le bureau de poste ne contrôle pas les lettres de ce genre. La victime peut avoir reçu ou n'avoir pas reçu la première invitation par la poste. Je ne puis le dire.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes peut-il dire si les autorités à Winnipeg vérifient l'affirmation que l'intéressé a faite?

L'hon. M. Nicholson: Comme je l'ai dit hier, monsieur l'Orateur, la question a été soumise, je crois, au procureur général de la province du Manitoba et on examine cet aspect de la question.

LES FORÊTS

NOUVELLE-ÉCOSSE—CONTINUATION DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Forêts. Est-il en mesure de nous faire savoir si une entente a été conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en vue de continuer le programme d'amélioration des peuplements forestiers qui devrait fournir des emplois au Cap-Breton?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir fait tenir un préavis. Cette question est à l'étude et j'espère pouvoir lui donner une réponse la semaine prochaine.